

DOSSIER SCOLAIRE 2021/2022

NOM _____ Prénom _____

1. DOCUMENTS À CONSERVER

- J'ai bien lu le document présentant l'école.
- J'ai bien lu la charte d'usage de l'Internet, des réseaux et des services multimédias au sein de l'école.
- J'autorise Je n'autorise pas que mon enfant soit photographié(e) ou filmé(e) dans le cadre des activités scolaires.
- J'autorise Je n'autorise pas la diffusion de l'image de mon enfant sur le site internet de l'école.
- J'ai bien lu la charte de la laïcité à l'école.
- J'ai bien pris connaissance et j'accepte le règlement intérieur en vigueur de l'école.

Le règlement intérieur en vigueur de l'école élémentaire Jacques PRÉVERT de VEUZAIN-SUR-LOIRE a été voté lors de la réunion du Conseil d'école du 19 octobre 2017. Il est révisé chaque année.

Ce règlement comporte cinq pages. Pour éviter d'utiliser une grande quantité de papier, il vous est demandé, dans la mesure du possible, de le consulter en ligne, sur Internet, à l'adresse : <http://ec-jacques-prevert-onzain.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/> (rubrique « informations utiles »)

Si toutefois vous n'avez pas accès à Internet, l'école vous transmettra à votre demande une version sur papier de ce document.

2. DOCUMENTS À RENDRE AVANT le 14 septembre 2021 (feuilles de couleur)

- Ce document complété.
- Fiche d'urgence à l'attention des parents dûment complétée (feuille orange).
- Fiche de renseignements pré-remplie et **corrigée en rouge** (feuille jaune).

La partie « services périscolaires » est à remplir pour que l'école puisse avoir des informations nécessaires à une bonne organisation. Ce document est un document propre à l'école et n'a aucune valeur pour la municipalité. Tout changement de fréquentation de la cantine et de la garderie doit être signalé au service enfance-jeunesse.



Il est très important de bien remplir/corriger ces deux documents.
Un maximum de personnes à contacter en cas d'urgence est nécessaire.
Il en va de la sécurité de vos enfants !

Attestation d'assurance scolaire avec Responsabilité civile **et** Individuelle accident.

Allergies :

Port de lunettes seulement en classe

tout le temps (y compris les récréations, l'interclasse de cantine et les séances d'éducation physique et sportive)

Pour permettre de limiter les envois par papier et **pour permettre l'envoi d'une information urgente** ou le compte rendu du conseil d'école, je fournis mon adresse mail à l'école.

Adresse mail parent 1@.....

Adresse mail parent 2.....@.....

J'autorise la transmission de mon adresse à l'association des parents d'élèves oui non.

Lu et approuvé,

Le Directeur de l'école,
Nom, Prénom : BARRÉ David
Date : 1er septembre 2020

Signature des parents :